



# ASSOCIATION

## "SUR LES TERRES DE L'UNIQUE"

*Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901*

Courriel : [surlesterresdelunique@gmail.com](mailto:surlesterresdelunique@gmail.com)

## COTISATION ADHÉSION 2026

L'adhésion au sein de l'association est de 10 € pour l'année 2026

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent un droit d'entrée de 50€ et une cotisation annuelle de 10€.

Le paiement peut se faire par chèque à l'Ordre de « Association Sur les Terres de l'Unique », à adresser par courrier à Sur les Terres de l'Unique, Ti an holl, 7 Place d'Auvelais, 22310 Plestin-les-Grèves

Vous pouvez également adhérer en passant par la plateforme HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/sur-les-terres-de-l-unique/adhesions/devenir-membre-de-l-association>

Nom .....

Prénom.....

Adresse.....

Mail.....

Tel .....